

GUIDE DE L'ANNÉE 2024-2025

Rentrée anticipée au Kindergarten (maternelle)

Rentrée anticipée

Les enfants pour qui la rentrée anticipée au Kindergarten (maternelle) a été recommandée devront démontrer des capacités dépassant les attentes de leurs camarades pour assurer leur admission et le développement précoce de compétences scolaires ainsi que le développement socio-émotionnel et physique. Les critères liés à une rentrée anticipée sont élevés pour prévenir les sentiments de frustration des élèves suite à leur affectation précoce. Aucun dossier ne sera pris en compte pour les enfants nés au-delà du 15 octobre.

Kindergarten—Les enfants qui atteignent l'âge de cinq ans entre le 2 septembre et le 15 octobre sont éligibles pour le processus de rentrée anticipée au Kindergarten.

Pour plus d'informations, voir le règlement COMAR 13A.08.01.02 du Maryland State Department of Education (MSDE) et JEB, *Rentrée anticipée au Prekindergarten, kindergarten et 1^{er} grade* et le règlement de Montgomery County Public Schools (MCPS) JEB-RB, *Rentrée anticipée au Prekindergarten, kindergarten et 1^{er} grade*.

Rentrée anticipée au Kindergarten

En quoi consiste le programme du Kindergarten ?

Le programme du Kindergarten de MCPS est fondé sur un programme d'études qui développe les compétences des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques tout en leur offrant des expériences d'apprentissage stimulantes. Ce programme d'enseignement rigoureux inclut :

- un bloc quotidien de lecture/d'écriture/d'arts du langage
- un bloc quotidien de mathématiques
- des évaluations régulières pour suivre de près le progrès et planifier un enseignement continu,
- un enseignement en petits et larges groupes, et
- des opportunités d'activités d'apprentissage indépendantes.

Le programme d'études inclut aussi les sciences et sciences sociales, ainsi que l'opportunité pour les élèves de prendre part à des activités du domaine de l'art, la musique, l'informatique, la santé et l'éducation physique.

Pour en savoir plus, veuillez contacter votre école d'affectation et prendre rendez-vous pour visiter une classe de kindergarten.

La rentrée anticipée au kindergarten (maternelle) est-elle le meilleur choix ?

Nous vous invitons à prendre en considération les points suivants :

- Le processus d'entrée anticipée est conçu pour les plus jeunes élèves qui démontrent des résultats et un niveau de développement supérieurs à la moyenne suite aux évaluations dispensées par MCPS. Les compétences académiques et le développement social et émotionnel de l'enfant sont pris en considération.

- Ces jeunes élèves doivent être capables de travailler en classe avec des enfants plus âgés qu'eux d'un an ou plus.
- Les critères de la rentrée anticipée sont élevés de sorte à prévenir le sentiment de frustration que les élèves peuvent avoir suite leur placement avancé.
- La rentrée anticipée à l'école est une décision à long terme que les parents prennent pour leurs enfants. L'incidence socio-émotionnelle éventuelle sur l'enfant dans son parcours à l'école élémentaire, au collège, au lycée et au-delà n'est pas prévisible.
- La rentrée anticipée au kindergarten n'est pas une solution de remplacement pour la garderie d'enfants. Pour recevoir des informations concernant la garderie d'enfants, les parents doivent contacter LOCATE : "Child care" au 877-261-0060 ou <http://www.marylandfamilynetwork.org/programs-services/locate/> pour obtenir une liste des garderies d'enfants du quartier où ils résident.

Pourquoi est-ce que les enfants sujets à la rentrée anticipée doivent être évalués alors que les autres enfants entrant au kindergarten ne le sont pas ?

Selon la réglementation de l'État du Maryland (COMAR 13A.08.01.02), les enfants qui atteignent l'âge de cinq le 1^{er} septembre ou avant, peuvent entrer au kindergarten (maternelle). Selon les directives de l'état, la demande d'un enfant dont la date de naissance tombe entre le 2 septembre et le 15 octobre peut être considérée pour la rentrée anticipée. Aucun dossier ne sera pris en compte pour les enfants nés au-delà du 15 octobre. Il y n'aura aucun processus d'appel pour les enfants dont la date de naissance est au-delà du 15 octobre.

Les enfants qui n'ont pas l'âge requis doivent démontrer des performances supérieures à la moyenne et leur maîtrise des normes de fin d'année du Kindergarten pour être admissibles à une admission anticipée au Kindergarten. Il n'est pas nécessaire pour les enfants d'étudier ou de se préparer pour les évaluations de développement de la petite enfance. Les évaluations incluent une variété d'activités qui mesurent la performance de chaque enfant dans les domaines du développement suivants :

- Développement moteur
- Développement de la lecture et des arts du langage
- Raisonnement mathématique

Que va-t-il se passer durant le processus de sélection ?

Toutes les évaluations d'entrée anticipée au Kindergarten auront lieu entre le 18 mars et le 31 août 2024. Les évaluations seront données en présentiel à l'école locale. Les écoles contacteront les parents pour planifier des séances d'évaluation. Chaque enfant n'est évalué qu'une fois. Lors du rendez-vous, les parents devront signer un formulaire de

déclaration sur le bien-être indiquant que l'enfant est en bonne santé et apte à participer aux activités d'évaluation. Les parents doivent informer leurs enfants du processus d'admission anticipée avant de participer aux évaluations et aux activités. Ils sont tenus d'aider leurs enfants à comprendre que participer ne garantit pas l'entrée au kindergarten pour l'année scolaire à venir. Les évaluations seront menées par les membres du personnel de MCPS. Pour assurer la santé et la sécurité des enfants et du personnel, chaque enfant recevra son propre kit d'évaluation.

Les parents d'enfants participant aux séances d'évaluation en face à face ne doivent pas nécessairement être présents pendant la séance d'évaluation. L'école mettra à disposition une salle d'attente.

Les résultats ne seront pas disponibles le jour de l'évaluation. L'équipe de l'école passera en revue les données et informations de l'évaluation et fournira dans les 15 jours suivant l'évaluation, une notification écrite de leur décision. L'administrateur de l'école contactera le parent au sujet de la recommandation de rentrée anticipée.

Comment un parent peut faire la demande pour la rentrée anticipée au kindergarten ?

- En premier lieu, les parents doivent repérer l'école MCPS d'affectation (secteur) de leurs enfants. Pour savoir quelle est votre école d'affectation, veuillez appeler la Ligne d'Information sur la sectorisation géographique (Boundary Information Line) au 240-314-4700 entre 9h00 et 12h00 du lundi au vendredi. Vous pouvez aussi utiliser le School Assignment Tool (Guide de repérage des écoles par secteur scolaire) (School Assignment Locator) sur le site Internet à www.montgomeryschoolsmd.org, cherchez School Assignment Tool. Voir la politique JEA du Conseil d'éducation, *Résidence, frais de scolarité et inscription*.
- Les parents doivent ensuite remplir la demande d'entrée anticipée au kindergarten (formulaire MCPS 271-6, *Demande d'entrée anticipée au kindergarten (maternelle)*) ; et soumettre leur demande complète à l'école d'affectation de leur enfant.
- Le formulaire de demande peut être obtenu aux lieux suivants :
 - École d'affectation

- Site Internet de MCPS à <http://www.montgomeryschoolsmd.org/departments/forms/pdf/271-6.pdf>
- Les parents doivent soumettre la demande dûment remplie à l'école d'affectation de l'enfant.
- Les demandes seront acceptées à partir du 1er février jusqu'au 30 juin.

Comment est-ce que les parents/tuteurs légaux peuvent recevoir de plus amples informations concernant la décision de l'école ?

- Les parents qui souhaitent de plus amples informations concernant la décision prise par l'école peuvent demander une réunion avec le directeur/la directrice de l'école pour discuter des résultats de l'évaluation et pour partager des informations complémentaires.

Quels sont les critères de l'état pour les écoles non publiques (alternatives) et les garderies d'enfant ?

- Selon les règlements du MSDE, les enfants doivent avoir 5 ans ou plus avant le 1er septembre pour être éligibles pour le Kindergarten. Le règlement exige aussi que l'enfant soit âgé de 3 ou 4 ans avant le 1er septembre pour être éligible pour entrer respectivement dans une école préscolaire (3 ans) ou un programme préscolaire (4 ans).

Où peut-on trouver des informations complémentaires concernant le programme du kindergarten ?

Pour obtenir des informations particulières sur le programme d'études ainsi que les attentes du programme du kindergarten, les parents peuvent consulter la page d'informations et de ressources du kindergarten sur le site Internet de MCPS à www.montgomeryschoolsmd.org/info/enroll/kindergarten/

Pour parcourir les objectifs du programme d'études de l'état du Maryland pour le Kindergarten, accédez à la page www.marylandpublicschools.org

MCPS interdit toute discrimination illégale basée sur la race, l'appartenance ethnique, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale, la religion, le statut d'immigrant, le sexe, le genre, l'identité de genre, l'expression de genre, l'orientation sexuelle, le statut de famille/statut parental, le statut matrimonial, l'âge, le handicap physique ou mental (cognitif, socio-émotionnel), la condition de pauvreté et le statut socio-économique, la langue, ou tout autre attribut ou affiliation protégés légalement ou constitutionnellement. La déclaration de non-discrimination complète de MCPS, ses instructions et les coordonnées de contact à utiliser pour les demandes de renseignements ou dépôt de plaintes concernant la discrimination, ou les demandes de mesures particulières d'adaptation, est disponible sur le site Internet de MCPS à l'adresse <http://www.montgomeryschoolsmd.org/info/nondiscrimination/>.